

Conseil Municipal du 09 décembre 2016

Commune d'EVERLY
Seine-et-Marne
République française

L'an deux mille seize, le vendredi 09 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Laurence GUERINOT, Maire.

Présents : Guérinot Laurence, Fievet Jean-Pierre, Mauraisin Emmanuèle, Gimeno Isabelle, Daher Jean-Philippe, Deudon Jean-Pierre, Duhamel Dominique, Joly Patricia, Baudouin Régine.

Représentés : Cachia Lionel par Joly Patricia, Parigot Bertrand par Daher Jean-Philippe, Daniel Claeys par Guérinot Laurence, Menrath Marie-Christine par Mauraisin Emmanuèle.

Absents : Boulay Magalie, Ramjane Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Mauraisin Emmanuèle.

Date de convocation : 26 octobre 2016.

<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	15
<i>Nombre de conseillers présents</i>	9
<i>Nombre de votants</i>	13

Approbation du CR de la réunion du conseil municipal du 04 novembre 2016 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Travaux d'éclairage public 2017

Vu l'article 2.II de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifié relatif à la maîtrise d'ouvrage publique.

Considérant que la commune d'Everly est adhérente au Syndicat Départementale des Energies de Seine-et-Marne (SEDSM).

Considérant l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le programme de travaux et les modalités financières
- Délègue la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public, route de Gouaix et rue du Miroir.
- Demande au SDESM de lancer les études et les travaux concernant les travaux de remplacement et la création de points lumineux sur le réseau d'éclairage public de la route de Gouaix et la rue du Miroir.
Le montant des travaux est évalué d'après l'Avant-Projet Sommaire à 13 393 € ht soit 16 071.60 € ttc.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- Autorise le Maire à signer la convention financière et toutes pièces s'y référant relatives à la réalisation des travaux.
- Autorise le SEDSM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande auprès de l'ADEME.

Ont voté pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Contrat d'élagage

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'élagage des tilleuls de la commune.

Trois devis ont été demandés pour un engagement de trois ans:

- T.T.E.T. sarl à Montigny-Lencoup (77) pour un montant annuel 1 575 € ht soit 1 890 € ttc.
- GALLOIS sarl à Saint-Hilliers (77) pour un montant annuel de 3 150 € ht soit 3 780 € ttc.
- Vieux-Champagne Paysage sarl (77) pour un montant annuel de 4 992 € ht soit 5 990.40 € ttc.

Après exposé des différents éléments de ces propositions, le conseil municipal choisit à l'unanimité des membres présents et représentés l'offre de T.T.E.T. sarl à Montigny-Lencoup (77).

Ont voté pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Encaissement d'un chèque

Madame le Maire annonce que nous avons reçu un chèque de 58 € du trésor public n°3905229 du 11/10/2016 concernant un remboursement d'excédent de versement sur la taxe foncière de la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents l'encaissement de ce chèque.

Ont voté pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Validé par Emmanuèle MAURASIN

Décision modificative

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés les décisions modificatives suivantes :

Budget communal :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2312	ONA			Agencements et aménagements de terrains	10 000,00
Total						10 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	202	ONA			Frais, documents urbanisme	-10 000,00
Total						-10 000,00

Ont voté pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Informations diverses :

- Madame le Maire informe l'assemblée qu'un vol d'environ 100 pieds de graminées a eu lieu à l'espace du Miroir.
- Madame le Maire annonce qu'une pétition lui a été remise demandant l'allumage de l'éclairage public toute la nuit. Le conseil exprime son refus d'accéder à cette requête tant que la totalité du réseau de la commune ne sera pas passé en système économique, et ce pour des raisons écologiques et financières.
Toutefois, sur la proposition de la gendarmerie, l'éclairage public sera opérationnel toute la nuit pour les fêtes de fin d'année, du 15 décembre au 15 janvier prochain.
- Madame le Maire fait un rappel des précautions à prendre en cas de présence d'un nid de frelons asiatiques puisqu'un cas est survenu à Everly récemment.

Validé par Emmanuèle MAURASIN

- Madame le Maire informe du changement, pour 2017, des horaires des déchetteries, ceux-ci seront unique toute l'année.
- Madame le Maire annonce qu'une demande a été faite à la CNIL pour une éventuelle mise en place future de caméras ou d'appareils photos afin de lutter contre les dégradations et les vols.
- Madame Emmanuèle MAURASIN, conseillère municipale et vice-Présidente du RPI Everly/Chalmaison annonce que les effectifs sont cette année de 123 élèves soit 9 de moins que l'année précédente avec encore une perspective de baisse l'année scolaire prochaine. Elle annonce la remise en fin d'année, pour les élèves en fin de cycle primaire, de calculettes scientifiques. Madame le Maire ajoute que la commune de Chalmaison a fini la mise en conformité de ses classes et à fait l'achat de deux tableaux numériques.
- Madame Isabelle GIMENO, 3^{ème} Adjointe au Maire, informe que les illuminations de Noël se sont biens passées avec la participation de 26 enfants, mais seulement 4 lettres au Père Noël. Elle propose que pour l'année prochaine, l'évènement soit organisé à 18h au lieu de 19h.
- Madame le Maire annonce que les bons des anciens ont été distribués. Ceux-ci passent de 15 € les années précédentes à 20 € cette année.
- Madame le Maire informe que l'inauguration de l'espace du Miroir est prévu le 09 septembre 2017 à 10h.

La séance est levée à 21h30